

Les parties à un fusionnement peuvent aussi demander au Directeur de leur remettre un certificat de décision préalable (CDP), qui leur donne la garantie que le fusionnement projeté ne sera pas renvoyé au Tribunal si la transaction est réalisée comme prévu dans l'année suivant la délivrance du CDP. Il n'y a pas de formulaire particulier de demande d'un CDP, mais il est évidemment dans l'intérêt des parties de fournir tous les renseignements pertinents pour permettre au Directeur de prendre une décision fondée sur la connaissance des faits. Il n'y a pas de délai pour la délivrance des CDP, qui peut prendre de quelques jours à plusieurs semaines.

Aux États-Unis, selon la Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act de 1976, une acquisition projetée de titres comportant droit de vote ou d'actifs ne peut être exécutée à moins qu'un préavis ne soit donné et que les délais d'attente prescrits ne soient observés si l'une ou l'autre des parties exerce des activités influant sur le commerce inter-États ou international des États-Unis et si certains seuils de taille sont atteints, c'est-à-dire si l'une des parties a des actifs ou des ventes annuelles nettes d'une valeur totale de 100 millions de dollars ou plus et si l'autre partie a des actifs ou des ventes annuelles nettes d'une valeur totale de 10 millions ou plus, et dans les cas où, par suite de la transaction envisagée, l'acquéreur détiendra pour plus de 15 millions de dollars d'actifs ou de titres comportant droit de vote de l'entreprise dont l'acquisition est projetée. Dans certains cas, l'acquisition de titres comportant droit de vote d'une valeur de 15 millions de dollars ou moins devra être déclarée si l'acquéreur achète 50 p. 100 ou plus des titres comportant droit de vote de l'entreprise émettrice.

Toutes les acquisitions remplissant ces critères doivent faire l'objet d'une notification préalable et d'un délai d'attente en application de la Hart-Scott-Rodino Act, sauf exception prévue par les règles et règlements promulgués en vertu de ladite loi.

Dans certains cas, il peut arriver que la déclaration d'une transaction ne soit pas obligatoire même si sont remplis les critères relatifs à la taille de la personne morale et de la transaction. La Hart-Scott-Rodino Act et ses règles d'application prévoient en effet un certain nombre d'exceptions touchant certaines transactions ou catégories de transactions, notamment :

- a) les cas où moins de 10 p. 100 des valeurs donnant droit de vote en circulation de l'entreprise émettrice sont acquises et où l'acquisition a le placement pour seule fin;
- b) les cas où n'est pas augmentée la part proportionnelle de l'acheteur dans les valeurs donnant droit de vote en circulation du vendeur;